

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/L-ASSE-un-desastre>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°71 > **L'ASSE, un désastre**

27 février 2017

L'ASSE, un désastre

Dans le puits d'Asse II du côté de Brunswick (centre de l'Allemagne) du chlorure de potassium a été extrait de 1909 à 1925 et du sel gemme de 1916 à 1964. L'extraction de sel a cessé en 1964. En 1965 le gouvernement fédéral a acheté la mine abandonnée pour l'utiliser comme centre de stockage de déchets nucléaires. La suite ? Un désastre...



Un laboratoire bidon pour des bidons réels

Officiellement, il s'agissait seulement d'un essai (d'enfouissement irréversible de déchets nucléaires). En vérité, dans les années soixante, l'industrie nucléaire cherchait avec les gouvernements (national et régionaux) une solution économique pour se débarrasser des déchets nucléaires. ASSE II était à saisir pour une bouchée de pain et des "petits défauts" tels des fissures ou des entrées superficielles d'eau sur le flanc sud furent acceptés. Le fait que les puits I et III aient déjà été noyés depuis des dizaines d'années – comme c'est fréquent dans les mines de sel – n'a visiblement joué aucun rôle dans la décision d'alors. Le gouvernement fédéral a déjà opté à cette époque pour un stockage en couche géologique profonde et a désigné le sel comme le type de roche le plus approprié. Tous les

scientifiques établis qui ont évalué ces éléments ont donné un "blanc-seing" à ASSE et considéraient le stockage comme "absolument sûr".

Déjà à l'époque - bien des années avant l'émergence d'un fort mouvement antinucléaire allemand - ces affirmations apparaissaient douteuses à plus d'un. Ici beaucoup de monde connaît la "montagne" de l'Assé, par ailleurs colline idyllique dans le sud-est de la Basse-Saxe, et considère donc une entrée d'eau brutale dans la mine comme possible. Une telle entrée brutale ne pourrait être combattue efficacement. On en déduit le risque d'une contamination radioactive de la région. Les instances locales des partis et du syndicat des travailleurs ainsi que l'union allemande des syndicats refusent le projet d'enfouissement.

Pourtant environ 126 000 fûts et colis de déchets nucléaires de faible et moyenne activité seront enfouis de 1967 à 1978 dans la mine Asse II. Les déchets provenaient à plus de 80 % de l'utilisation commerciale de l'énergie nucléaire. Le stockage ne fut arrêté que parce que le pouvoir législatif a changé la loi sur le nucléaire et a exigé un "processus de planification" dans lequel une preuve de stabilité à long terme était exigée. À l'époque, pour les responsables, cet obstacle semblait visiblement insurmontable puisqu'une telle démonstration n'a pas été effectuée. Au contraire ASSE a été utilisée pour des essais afin de répondre à des questions fondamentales concernant le projet de stockage de Gorleben (lui aussi dans du sel).

Tout va très bien, Madame la marquise, on déplore un tout petit rien.

En 1989, le gouvernement fédéral signale des saumures incluses dans le sel mais nie toute dispersion des radionucléides. Aujourd'hui nous savons que dès 1988 de la saumure radioactive devait être pompée à 750 m de fond. En 1991 c'est la stabilité faiblissante de la mine qui est au centre des discussions. L'entrée d'eaux non saturées [en sel] fait grandir sans cesse fissures et fractures.



Stockage optimisé pour limiter l'irradiation des fossoyeurs...

Et pendant ce temps les Shadoks pompaient.

À compter du milieu des années 1990 l'exploitant et les autorités essayent d'élaborer un plan pour la fermeture de l'ASSE. Il fallait capter et extraire de la mine les 13 m³ d'eau qui y entraient chaque jour. Ces eaux ne sont pas (encore) contaminées et saturées en chlorure de sodium. Elles n'attaquent donc pas le sel gemme mais la carnallite (sel de potassium) et peuvent la dissoudre, mettant en danger la stabilité de la mine.

Touchée. Coulée ?

L'exploitant, GSF, a fourni aux autorités une demande de plan de fin d'exploitation. La demande prévoyait le noyage de la mine par une solution de chlorure de magnésium qui était - doux euphémisme - qualifié de "fluide protecteur". Elle était censée éviter la dissolution des zones de carnallite. Une étude a abouti à la conclusion que la sécurité du site n'était garantie que 10 ans environ (les expertises actuelles sont un peu plus optimistes). Ces plans ont provoqué le public intéressé qui a interpellé les élus communaux. La même année est fondé le cercle de coordination ASSE II "ASSE II-Koordinationskreis", dans lequel les associations locales travaillent de concert. Une maître ébéniste a porté plainte avec succès - avec l'aide du fond d'aide juridique, lui aussi nouvellement créé - pour l'utilisation du droit nucléaire et non minier, entre autres pour obtenir des possibilités de plaintes plus importantes. Entre temps, nombre de politiciens au niveau fédéral parlent de "désastre" dans l'ASSE.



Des essais à l'échelle industrielle

Un "groupe d'accompagnement" a été créé spécialement. Dans ce comité, les hommes politiques locaux, les représentants des associations citoyennes et les associations de protection de l'environnement devaient se lier et les représenter. Le groupe devait nommer cinq scientifiques qui seraient payés par le gouvernement fédéral pour vérifier l'expertise et les plans de l'exploitant et des autorités. En 2009, l'exploitation passe au BfS (Agence Fédérale pour la Protection des

Rayonnements) qui, parmi les premières mesures, choisit une revendication du groupe : “la comparaison des options” : en fonction de critères préétablis doit être comparé ce qui sera responsable à long terme : laisser les déchets nucléaires dans la mine, reprendre sur site ou récupérer les déchets. Tout ressortir... s’il est encore temps.



Des fissures dans le sel...

Début 2010, les résultats ont été publiés : seule la récupération des déchets peut garantir la sécurité des populations à long terme. Avec des déchets laissés sur place, on ne peut exclure que d’ici 10 ou 100 ans des radionucléides se retrouvent dans l’eau potable. Mais comme la récupération des déchets n’avait pas été prévue ceci constitue une terre complètement inconnue... avec en arrière-plan la sûreté du site non garantie à terme. Depuis, les planifications et les préparatifs pour l’extraction des déchets sont réalisés, ainsi que les “mesures préventives d’urgence”. Et là encore pour le nouveau gestionnaire c’est le noyage. Les plans de retrait des déchets n’avancent que très péniblement et les plans actuels prévoient que le retrait ne commencera pas avant 2033. Y arrivera-t-on un jour, nul ne peut le dire aujourd’hui.



En surface : des conteneurs remplis d'eau contaminée

Claus Schröder